



RAPPORT ANNUEL 2013 SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE MUNICIPALITÉ SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL



Préparé par : Sylvain Modérie, directeur

mars 2014



Table des matières

Mot du directeur	3
La Mission	4
L'organisation	5
Les ressources humaines	6
L'organigramme	7
Les opérations	8
La formation	12
La prévention	16
Les indicateurs de performance du schéma de couverture de risques en sécurité incendie	Annexe

Bien que le masculin soit généralement utilisé dans le texte, les mots relatifs aux personnes désignent aussi bien les femmes que les hommes.



Mot du directeur

L'année 2013 a été, pour le Service de la sécurité incendie une année de changement de direction. En effet, j'ai débuté mon mandat de directeur en juin 2013. Depuis, nous avons amélioré nos services et consolidé notre rôle en matière de sécurité publique sur le territoire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

Nous avons poursuivi pour une huitième année la mise en œuvre du schéma de couverture de risque attesté en août 2005. Une analyse des besoins opérationnels et tactiques a été effectuée par les membres de l'état major, afin d'assurer la réalisation des actions prévues dans l'atteinte des huit (8) objectifs de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques local.

Le programme de vérification des avertisseurs de fumée en place depuis 2007, s'est poursuivi sur le territoire. Tous les lieux de rassemblement, tel que centre de personnes âgées, OMH, école, etc., ont fait l'objet d'une visite préventive et d'un exercice d'évacuation dans le cadre de la semaine de prévention. Des formations sur l'utilisation et la manipulation des extincteurs portatifs ont été offertes.

En regardant ce parcours, qui prend ses racines dans notre passé et notre expérience, je retiens ce désir commun de progresser, d'évoluer, pour le mieux-être de chacun des citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

Le directeur,
Sylvain Modérie



MISSION

Assurer la protection des citoyens de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil en réduisant les risques d'incendie et en minimisant les pertes humaines et matérielles causées par les incendies et autres sinistres

VALEURS ORGANISATIONNELLES DU SERVICE DE SECURITE INCENDIE

Dans toutes leurs décisions et leurs actions à l'endroit des citoyens comme de leurs collègues, les membres du service de sécurité incendie sont guidés par les valeurs suivantes :

La recherche de l'excellence

Nous recherchons l'excellence dans nos rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans notre gestion. Nous visons également l'amélioration continue de la qualité dans toutes nos actions.

L'importance du personnel

Le personnel du Service de sécurité incendie constitue notre force et notre ressource principale. Nous croyons que la satisfaction des aspirations individuelles et le respect des personnes par leur implication et la reconnaissance des réalisations sont fondamentaux dans la poursuite de notre mission.

Le professionnalisme

La rigueur, le respect des règlements et la formation continue sont au cœur de l'action du Service de sécurité incendie. Nous cherchons à donner l'exemple par un comportement qui reflète le respect des lois et règlements et qui crée un sentiment de confiance et de crédibilité. La valorisation du travail repose sur le professionnalisme.

L'ORGANISATION

Pour ce qui est de l'organisation du Service sécurité incendie, 22 pompiers composent le service, dont un (1) de ce nombre est à temps plein, soit le directeur du service en fonction depuis juin 2009.

Lors d'une intervention régie par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tous les pompiers répondent à l'appel. Il n'y a pas de structure de garde au niveau du personnel pompier. Une structure de garde pour les officiers est en fonction. Il y a en tout temps, les fins de semaine et les jours fériés, un officier de garde sur le territoire. Aucun officier n'assure de garde la semaine en dehors des heures ouvrables.

Les appels sont reçus à la centrale primaire de la CAUCA et sont transmis sur les téléavertisseurs par la centrale secondaire de la CAUCA. Les pompiers se rendent à la caserne afin d'aller chercher les véhicules pour intervenir.

Nous avons une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie, et ce, avec les municipalités suivantes :

- Lachute
- Brownsburg-Chatham
- Saint-Placide
- Mirabel

Nous avons aussi des ententes d'entraide automatique avec les municipalités suivantes :

- Lachute
- Brownsburg-Chatham

CAUCA : Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalache



LES RESSOURCES HUMAINES

Au niveau des ressources humaines, le service sécurité incendie a perdu les services de deux (2) pompiers en 2013 suite à des démissions pour des raisons personnelles. Le pompier Sébastien Lessard est retourné aux études à plein temps à Montréal et le pompier Daniel Modérie pour un manque de disponibilité.

L'effectif total est donc de vingt-deux (22) employés répartis de la façon suivante :

- 1 directeur
- 1 directeur-adjoint
- 3 capitaines
- 17 pompiers

L'âge moyen du personnel est de trente-huit (38) ans et le niveau d'expérience s'établit à douze (12) ans.

Aucun accident de travail avec perte de temps n'a été signalé en 2013, ce qui démontre l'importance de la formation, de la Santé sécurité au travail et le respect des diverses lois et normes en vigueur.



Organigramme du SSI 2013

Directeur Sylvain Modérie

Équipe 1	Équipe 2
Capitaine François Lemay 1-A	Dir.-Adj. Pierre Ladouceur 2-A
Louis Leseize	Hugo Lemay
Guillaume Tremblay-Choinière	Pierre-Luc Lavallée
Patrick Ladouceur	Marc-André Dumas
Frédéric Filion	À combler
Mario Ladouceur	À combler
À combler	À combler
Capitaine Samuel Raymond 1-B	Capitaine Jean-Philippe Filion 2-B
Patrick Gauthier	Patrick Lemay
André Guay	Steve Patry
Marcelin Campeau	Hugues Claveau
Patrice Pépin (en formation)	Sylvain Hubert
Olivier Beaupré	À combler
À combler	À combler



LES OPÉRATIONS

Le Service de sécurité incendie a pour mission d'assurer la protection de la population en réduisant les risques d'incendie et en minimisant les pertes humaines et matérielles causées par les incendies. Au total, cinq (5) incendies ont été recensés à Saint-André-d'Argenteuil en 2013.

Année		2013	Total
Type évén.	Code évén.	Nb	Nb
00 -> Rapport interne au service	10 -> Feu de débris/déchet/joie contenu	6	6
	12 -> Feu de champs/broussailles	1	1
	13 -> Feu de véhicule	1	1
	18 -> Feu de cheminée	1	1
	23 -> Sauvetage nautique	6	6
	25 -> Assistance à un citoyen	1	1
	26 -> Désincarcération	2	2
	30 -> Déversement d'essence/mazout	1	1
	33 -> Ligne électrique rompue	7	7
	35 -> Sécurisation préventive d'un lieu	1	1
	40 -> Entraide à un autre SSI	7	7
	41 -> Assistance à la police	2	2
	51 -> Vérification préventive	7	7
	53 -> Assistance aux ambulanciers	3	3
	96 -> Alarme en fonction	8	8
	99 -> Premiers répondants DEA	25	25
	Total		79
12 -> Extérieur, à un ou des véhicules	13 -> Feu de véhicule	2	2
	Total	2	2
15 -> Feu de cheminée, sans pertes	18 -> Feu de cheminée	1	1
	Total	1	1
16 -> Limité au bâtiment d'origine, autre que 15	17 -> Incendie de bâtiment/structure	2	2
	Total	2	2
Total		84	84



Pertes matérielles

Les pertes matérielles en bâtiments rapportées sont de l'ordre de \$ **61,000** pour une valeur protégée en bâtiments de \$ **4, 775, 300**.

Année	2012					
	Bât. Valeur	Bât. Perte	Cont. Valeur	Cont. Perte	Ext. Valeur	Ext. Perte
Code évén.						
10 -> Feu de débris/déchet/joie contenu	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
12 -> Feu de champs/broussailles	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
13 -> Feu de véhicule	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
14 -> Feu de forêt	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
15 -> Feu de forêt/SOPFEU	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
16 -> Incendie de bâtiment/contenu	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
17 -> Incendie de bâtiment/structure	630 400,00 \$	56 000,00 \$	180 000,00 \$	5 000,00 \$	50 000,00 \$	5 000,00 \$
18 -> Feu de cheminée	98 700,00 \$	0,00 \$	30 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$	0,00 \$
23 -> Sauvetage nautique	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
25- Assistance à un citoyen	116 300,00 \$	5 000 \$	45 000,00 \$	0,00 \$	5 000 \$	0,00 \$
26 -> Désincarcération	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
30 -> Déversement d'essence/mazout	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
33 -> Ligne électrique rompue	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
35 -> Sécurisation préventive d'un lieu	73 800,00 \$	0,00 \$	20 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
40 -> Entraide à un autre SSI	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
51 -> Vérification préventive	387 400,00 \$	5 000,00 \$	90 000,00 \$	0,00 \$	10 000,00 \$	0,00 \$
96 -> Alarme en fonction	3 468 700,00 \$	0,00 \$	934 000,00 \$	0,00 \$	45 000,00 \$	0,00 \$
99 -> Premiers répondants DEA	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total	4 775 300,00 \$	61 000,00 \$	1 299 000,00 \$	5 000,00 \$	130 000,00 \$	5 000,00 \$



En 2013, quatre-vingt-quatre (84) appels ont été logés au service de sécurité incendie de Saint-André-d'Argenteuil.

Année		2013
Type évén.	Code évén.	Nb
00 -> Rapport interne au service	10 -> Feu de débris/déchet/joie contenu	6
	12 -> Feu de champs/broussailles	1
	13 -> Feu de véhicule	1
	14 -> Feu de forêt	0
	15 -> Feu de forêt/SOPFEU	0
	16 -> Incendie de bâtiment/contenu	0
	18 -> Feu de cheminée	1
	23 -> Sauvetage nautique	6
	26 -> Désincarcération	2
	30 -> Déversement d'essence/mazout	1
	33 -> Ligne électrique rompue	7
	35 -> Sécurisation préventive d'un lieu	1
	40 -> Entraide à un autre SSI	7
	42 -> Assistance aux travaux publics	0
	51 -> Vérification préventive	7
	53- Assistance aux ambulanciers	3
	96 -> Alarme en fonction	8
	99 -> Premiers répondants DEA	25
Total	79	
12 -> Extérieur, à un ou des véhicules	13 -> Feu de véhicule	2
Total	Total	2
15 -> Feu de cheminée, sans pertes	18 -> Feu de cheminée	1
Total	Total	1
16 -> Limité au bâtiment d'origine, autre que 15	17 -> Incendie de bâtiment/structure	2
Total	Total	2
Total	Total	84



Le sommaire des opérations

Types d'intervention	2013	2012	2011	2010	2009
Incendies	2	7	2	7	10
Interventions diverses	42	37	22	29	33
Désincarcérations / Accident	2	2	1	1	1
Entraides donnés à un autre S.S.I.	7	4	8	7	10
Sauvetage nautique	6	2	6	4	4
Premiers répondants DEA	25	19	14	n/a	n/a
CUMULATIF	84	71	53	48	58

RESPECT DE LA NORME DU 10 POMPIERS EN 15 MINUTES

À l'intérieur des périmètres urbains –

5 appels / 5 conformes

RESPECT DE LA NORME DU 10 POMPIERS EN 20 MINUTES

À l'extérieur des périmètres urbains -

2 appels / 2 conformes



LA FORMATION

Il est parfois difficile de faire comprendre à des gens qu'ils doivent sans cesse pratiquer ce qu'ils ont déjà appris, et ce afin de pouvoir mieux performer le cas échéant.

La base fondamentale du métier de pompier repose sur la formation continue. Sans cette formation continue, le pompier devient une personne ordinaire qui attend que les événements se produisent en espérant pouvoir y réagir adéquatement. Il revient donc aux officiers et aux pompiers eux-mêmes de se maintenir constamment à jour en matière de formation incendie.

C'est pourquoi, mille trois cent dix-sept (1438) heures de formation ont été dispensées au cours de l'année 2013.

Année		2013
Activité	Sous type activité	Heures
Formation	Formation spécialisée	50
	Pratique régulière	714
	Formation aux officiers	12
	Pompier 1-section 2	248
	Pompier 1-section 3	354
	RCR et DEA	30
	Véhicule amphibie «Argo»	30
	Total	1438

**Entraînement mensuel****ANNÉE 2013****Janvier****Sujet : Pratique ARGO**

Dates : Mercredi 09 janvier - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 23 janvier - de 19h00 à 22 heures

Février**Sujet : Accréditation 1^{er} secours, DEA et Administration
d'épinéphrine****Changement de cédule à la demande des formateurs**

Dates : Mercredi 06 février - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 20 février - de 19h00 à 22 heures

Sujet : Sauvetage sur glace

Dates : Samedi 16 février - générale - de 8h00 à 12 heures

Mars**Sujet : APRIA : Pratique de recherche et cylindre
d'approvisionnement
En espace Clos (Pompier I, fiches 11, 12, 13 et 14)**

Dates : Mercredi 13 mars - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 27 mars - de 19h00 à 22 heures

Avril**Sujet : Fonctionnement et entretien : coussins de levage et
marteau pneumatique**

Dates : Mercredi 10 avril - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 24 avril - de 19h00 à 22 heures

**Mai**

**Sujet : Enroulement, raccordement et rangement des tuyaux
Test et rotation (Pompier I, fiches 3, 4 et 5)**

Dates : Mercredi 08 mai - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 22 mai - de 19h00 à 22 heures

Sujet : Formation carte et boussole par intervenant externe

Dates : Samedi 04 ou 11 mai -Générale- de 8h00 à 12h00 heures

Juin

**Sujet : Transport, dressage et opération de sauvetage avec
échelle portative (descente de victime) (Pompier I, fiches
18, 19 et 20)**

Dates : Mercredi 12 juin - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 26 juin - de 19h00 à 22 heures

Sujet : Sauvetage nautique

Dates : Samedi 15 juin -Générale- de 08h00 à 12 heures

Juillet

**Sujet : Alimentation d'une autopompe méthode A, B, dépannage
Et raccordement à une borne ou à une source statique
(Pompier I, fiches 9 et 10)**

Dates : Mercredi 03 juillet - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 10 juillet - de 19h00 à 22 heures

Août

**Sujet : Pompage avec pompes portatives et vérification de toutes
les
bornes sèches**

Dates : Mercredi 21 août - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 28 août - de 19h00 à 22 heures

**Septembre**

Sujet : Simulation & pratique avec DEA / Maniement d'extincteurs portatifs

Dates : Mercredi 11 septembre - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 25 septembre -de 19h00 à 22 heures

Octobre

Sujet : Simulation recherche de victime milieu forestier avec victime

Dates : Mercredi 09 octobre -de 19h00 à 22 heures
Mercredi 23 octobre -de 19h00 à 22 heures

Sujet : Simulation en SILO (évacuation de blessé avec couche)

Dates : Samedi 19 octobre - Général- de 08h00 à 12 heures
Chez Marcelin Campeau si possible

Novembre

Sujet : Opération de ventilation (Pompier I, fiche 26)

Dates : Mercredi 13 novembre -de 19h00 à 22 heures
Mercredi 27 novembre -de 19h00 à 22 heures

Décembre

Sujet : Matériel de protection (bâches) et groupe électrogène (Pompier I, fiche 34)

Dates : Mercredi 04 décembre de 19h00 à 22 heures
Mercredi 18 décembre de 19h00 à 22 heures

PRÉVENTION

L'éducation de public

Plus les gens sont sensibilisés aux dangers à la maison, au travail et en plein air, meilleures sont les chances qu'ils soient en mesure d'adopter des comportements sécuritaires de façon à prévenir les incidents indésirables pouvant survenir et d'en réduire les conséquences.

Lorsque les ressources sont limitées, elles doivent être orientées vers des groupes cibles. L'efficacité de l'éducation en matière de sécurité incendie est prouvée, tout particulièrement lorsque l'on commence avec les enfants.

Nous continuons à promouvoir l'éducation du public par des activités en concertation avec les établissements scolaires.

VISITES DE PRÉVENTIONS RÉALISÉES EN 2013

	2013
Catégorie	Nb
Inspection sur demande	2
Très élevé	2
Élevé	12
Inspection résidentielle	121
moyen	10
Refus	3
Abandonné	0
Garderie milieu familial	6
Total	150